



# Commune de FORT-LOUIS

République Française  
Département du Bas-Rhin

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL des délibérations du Conseil Municipal

Le sept janvier deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JANUS Gérard, Maire, pour une séance ordinaire à la suite de la convocation adressée par le Maire le 21/12/2018

Présents : JANUS Gérard, MARFING Jean-Louis, HENTSCH Eric, GROFF Jérôme, BARTH Hans, DEHILLOTTE Antoine, HUNTZINGER Régis, DEVAURE Pascal, LE MEVEL Clément, HUBER Christelle, COUSANDIER Daniel

DCM 01 - 2019	LOYERS 2019
---------------	-------------

Le Conseil Municipal entend l'exposé du Maire concernant les variations de loyers.  
Pour les loyers indexés par rapport à l'indice du coût de la construction, la révision est calculée selon la valeur moyenne des indices à partir de la formule suivante :

$$L1 = \frac{I1 \times LO}{I0}$$

dans laquelle :

- L0 est le loyer de l'année précédente
- L1 est le loyer révisé
- I0 est la valeur moyenne de l'indice INSEE du coût de la construction, valeur au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017, soit 126.46
- I1 est la valeur moyenne de l'indice INSEE du coût de la construction, valeur au 3<sup>ème</sup> trimestre 2018, soit 128.45

Pour les loyers indexés par rapport à IRL (indice de référence des loyers) :

$$L1 = I1 \times LO$$

dans laquelle :

- L0 est le loyer de l'année précédente
- L1 est le loyer révisé
- I1 est l'indice IRL au 3<sup>ème</sup> trimestre 2018, soit 1.57 %

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'augmenter les loyers mensuels des immeubles communaux pour l'année 2019 comme suit :

Locataire	Adresse	Loyer 2018	Loyer 2019	indice
CUROT Pascal	6 rue d'orléans	265.53 €	269.71 €	ICC
WEHRLING Charlotte	8 rue stattmatten	485.91 €	493.56 €	ICC
SARATLIC Doris	8 rue stattmatten	513.39 €	521.47 €	ICC
CRÉMER Sacha	8 rue stattmatten	641.82 €	651.92 €	ICC
HUNTZINGER Marc	8 rue stattmatten	513.39 €	521.47 €	ICC
METZLER Barbara	8 rue stattmatten	513.39 €	521.45 €	IRL
KARIMOU Wakili	8 rue stattmatten	458.28 €	465.49 €	ICC
REFF Doris	8 rue stattmatten	458.28 €	465.49 €	ICC
MOSSER /GOHLKE	8 rue stattmatten	641.82 €	651.90 €	IRL
CAMOLLI Claude	8 rue stattmatten	513.39 €	521.45 €	IRL

Pour copie conforme au registre, signé par tous les conseillers présents.

Certifiée exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 11 janvier 2019

Le Maire,  
Gérard JANUS